



R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E
Département de Saône et Loire

EXTRAIT DE REGISTRE
des décisions du Président
du Syndicat Départemental d'Énergie de Saône et Loire (SYDESL)
En date du 10 mai 2024

DS 24-016
Avenant à la convention ACTEE II

Vu le Code Général des Collectivité Territoriales notamment son article L2224-31,

Vu les statuts du SYDESL,

Vu la délibération n° CS 20-035 2° de délégation de pouvoir du Comité au Président,

Vu la délibération n°CS 21-003 du 21 janvier 2021 de réponse à l'appel à projet ACTEE II,

Considérant le besoin de faire évoluer cette convention pour continuer à bénéficier du soutien du dispositif ACTEE II,

Considérant la proposition d'avenants annexée à la présente décision,

DECIDE

Article 1^{er} D'adopter les avenants annexés à la présente décision,

Article 2 Il sera fait état de la présente décision au prochain Comité Syndical.

Article 3 La présente décision sera transmise au contrôle de légalité.

Le Président,

Jean SAINSON

